

Les réactions... et les questions

Eric Ciotti, Président du Conseil général 06 :

«C'est une chance d'avoir un grand Préfet dans les Alpes-Maritimes. Nous décidons de nos politiques en concertation ce qui nous a permis d'avancer plus vite sur le Plan de relance, les déchets, la sécurité, le PPRI, le logement, l'aménagement du territoire... Le chantier des maisons de retraite est amorcé, le problème des déchets en voie de règlement, un dossier sur lequel il fallait un certain courage face à une polémique artificielle et politicienne... Nous faisons prévaloir l'intérêt général. Il est normal que le Conseil général s'investisse dans la sécurité et demain ce sera encore le cas avec les Centres de rétention fermée pour les mineurs. On va accroître les contrats de responsabilité parentale pour mieux lutter contre l'absentéisme scolaire avec deux premiers cas à Cagnes-sur-mer, 10 autres seront signés dans les semaines à venir. Enfin, sur Sophia Antipolis, nous ambitionnons d'engager le plus gros chantier du département (70 M€) avec la construction du campus STIC à condition que la Région se mobilise sur le projet».

Le docteur Alain Frère, Vice-président délégué à la Culture : «Concernant la grippe A, avez-vous un calendrier de vaccination?».

Le Préfet : «Une première vague aura lieu le 12 novembre pour les populations les plus exposées, puis une seconde en décembre pour tous les autres».

Jacques Victor, Groupe PCF : «C'est une bonne initiative même si nous regrettons la communication du document ce matin même. La RGPP va militer l'intervention de l'Etat, l'accès aux soins est limité dans l'arrière pays, la fusion Impôts/Trésor Public va réduire le nombre de trésoreries localement, et maintenant l'Etat s'attaque aux collectivités locales en supprimant la taxe professionnelle soit 11,6 Milliards d'€ en moins. Cette contre réforme aura des conséquences désastreuses. Et quid de la loi SRU ? Quand sera-t-elle appliquée dans les grandes villes du littoral ? Je déplore aussi votre décision autoritaire d'autoriser le cimentier Vicat à brûler des déchets tout comme je regrette le grand nombre de régularisations d'étrangers par vos services».

Le Préfet : «Je ne suis d'accord que sur un point avec vous. Le document, vous l'aurez quelques jours avant la prochaine fois. Les grandes réformes de l'Etat sont nécessaires et elles se feront en respectant la démocratie et les intérêts de chacun. Sur la loi SRU, elle est appliquée strictement et tout le monde reconnaît aujourd'hui que le logement est une priorité pour le 06. Sur l'entreprise Vicat, cette autorisation était nécessaire et aujourd'hui, l'arrêté préfectoral impose des normes environnementales sur les rejets plus sévères qu'avant mon autorisation».

Paul Cuturello, Groupe PS et Vert : «LA DTA apparaît bien affaiblie au regard des prescriptions de l'OIN. Quand allez-vous signer l'arrêté préfectoral concernant le PPRI ? Sur la loi SRU, on est en moyenne dans les grandes villes à 10 %, pas à 20 % comme le stipule la loi... On communique beaucoup sur les

opérations lancées en matière de logement, mais peu sur les programmes réalisés...».

Le Préfet : «La DTA qui date de 10 ans est un texte important et utile mais qui peut être «évoluable» si nécessaire. L'Etat joue pleinement son rôle dans l'OIN. Sur le PPRI, j'ai volontairement retardé la signature de l'arrêté pour laisser le temps au Conseil général de prendre les dispositions pour réduire le risque inondation. Si le PPRI avait été soumis à enquête publique en 2009, on prenait le risque d'un classement en zone rouge qui aurait bloqué le calendrier de l'OIN pour les 2 ans à venir ce qui aurait été contraire à l'intérêt général. Nous n'avons rien sacrifié à la sécurité des personnes et des biens. L'Etat conserve la maîtrise des constructions sur cette zone. Sur la loi SRU, comme dans beaucoup de départements, il n'y a pas assez de logements produits. Dans les Alpes-Maritimes, la situation est plus contrastée. Néanmoins, je n'exclus pas de me substituer à la commune si une bonne opération était refusée mais toujours à bon escient».

Dominique Boy-Mottard, Groupe Gauche Autrement :

«En vous remerciant de votre présence symbolique et unique dans cette Assemblée, j'aurai deux questions à vous soumettre. Concernant les personnes âgées, vous avez mis l'accent sur la construction de 18 maisons de retraite soit la création de 500 emplois. Seule ombre au tableau, l'attente d'un financement de la partie soins incombant à l'Etat qui n'est plus abondée depuis plus d'un an et qui conditionne le recrutement des salariés de ces maisons de retraite. Pour les personnes handicapées, l'Association des Départements de France (ADF) a

mis l'accent sur les difficultés rencontrées par les MDPH pour obtenir de l'Etat les moyens initialement prévus lors des conventions de mise en place de ces structures ce qui concerne aussi la MDPH 06. Sur ces deux points, l'Etat va-t-il tenir ses engagements?».

Le Préfet : «L'Etat honorera tous ses engagements».

Gérard Spinelli, Majorité départementale :

«A Beausoleil, nous avons

organisé un référendum sur l'adhésion à la Communauté Urbaine Nice Côte d'Azur qui a recueilli 42 % de votants qui ont refusé à 92 % cette éventualité. Une délibération du Conseil municipal complètera ce vote puisque nous n'avons pas obtenu plus de 50% de participation.

Ma question est : dans quelques jours, vous allez prendre une décision sur le périmètre de Nice Côte d'Azur. Quelle part accorderiez-vous à cette consultation au suffrage universel?».

Le Préfet : «Je trouve le projet de rattachement de la CARF à Nice Côte d'Azur excellent car on a besoin de se regrouper pour créer de nouvelles synergies notamment dans l'optique de la Métropole azurienne.

Sur ce dossier comme sur les autres, je respecterai strictement la loi qui affirme qu'il faut à un référendum 50 % de participation.

Pour le périmètre, la règle est très claire : 2/3 des communes et la moitié de la population ou 2/3 de la population et la moitié des communes».